



15 novembre 2022

La province Sud créé un Comité local d'information de l'incinérateur de PROMED

Conformément aux engagements pris à l'issue des discussions avec les riverains en avril dernier, la province Sud a créé par arrêté (PJ) un Comité local d'information relatif au centre de traitement des déchets porté par la société PROMED.

Ce Comité local d'information (CLI), composé des riverains et associations, des référents des pouvoirs publics et du monde environnemental, a notamment pour vocation :

- d'améliorer l'information du public en favorisant le dialogue entre les riverains du site, l'exploitant industriel et l'administration ;
- d'assurer dans la plus grande transparence le suivi des règles environnementales prescrites à l'industriel dans le cadre de son exploitation.

La province Sud prendra dans les meilleurs délais l'initiative d'installer le CLI pour assurer le suivi des engagements pris par l'entreprise et le respect des normes environnementales.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

